Foederatio
Pharmaceutica
Helvetiae
FPH

Recueil de travaux pratiques

Rôle 4

Selon objectifs de formation

2025

Foederatio Pharmaceutica Helvetiae FPH

Accompagnement / Supervision de la formation professionnelle des assistants en pharmacie CFC

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine délègue aux formateurs et formatrices et encourage, conjointement avec les formateurs et formatrices, la formation professionnelle des assistants et assistantes en pharmacie CFC et assure la supervision des formateurs et formatrices professionnel(le)s.

La personne en formation établit avec la personne en dernière année de formation un plan d'apprentissage structuré pour préparer l'examen de fin d'apprentissage. Elle contrôle ses progrès lors d'au moins 3 entretiens.

Critères d'évaluation

- Le plan d'apprentissage correspond aux besoins de l'apprenti/e
- Les entretiens sont documentés
- Le feed-back réciproque de l'apprenti/e et du formateur / de la formatrice a été recueilli

Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

Temps à investir / points

- 1 jour / 50 points

Accompagnement / supervision de la formation professionnelle des assistantes en pharmacie CFC

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine délègue aux formateurs et formatrices et encourage, conjointement avec les formateurs et formatrices, la formation professionnelle des assistants et assistantes en pharmacie CFC et assure la supervision des formateurs et formatrices professionnel(le)s.

La personne en formation initie avec le formateur/la formatrice une formation ainsi qu'un suivi de l'apprenti·e pour le processus d'accueil du client/de la cliente et le triage selon le procédé LINDAFF. Elle élabore pour cela 10 études de cas avec des pathologies pertinentes pour la pratique et qui permettent d'implémenter les bases de l'enseignement. Elle explique le rôle de l'accueil et du triage en amont notamment pour le transfert de l'information lorsque l'intervention du pharmacien/de la pharmacienne est nécessaire. Un suivi est effectué sur une durée déterminée au préalable (minimum 2 semaines). Elle documente au moins 10 interventions effectuée par elle-même ou le formateur / la formatrice et donne un feed-back constructif à l'apprenti·e.

Critères d'évaluation

- Initier l'apprenti·e au processus d'accueil du client/de la cliente ainsi qu'au triage selon les directives LINDAFF par l'élaboration de 10 cas d'étude
- Documenter 10 interventions pendant des consultations avec des clients/clientes
- S'entretenir avec le formateur / la formatrice ainsi que l'apprenti/e en donnant un feed-back constructif et bien documenté

Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

Temps à investir / points

- 3 jour / 150 points

Foederatio Pharmaceutica Helvetiae FPH

Accompagnement/supervision de la formation professionnelle des assistantes en pharmacie CFC

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine délègue aux formateurs et formatrices et encourage, conjointement avec les formateurs et formatrices, la formation professionnelle des assistants et assistantes en pharmacie CFC et assure la supervision des formateurs et formatrices professionnel(le)s.

La personne en formation établit en collaboration avec le formateur / la formatrice de l'apprenti·e en pharmacie une évaluation surprise en tenant compte de l'avancé de la formation. Elle présente 5 situations de conseil et définit les critères en tenant compte des objectifs de connaissance dans la formation de l'assistant·e en pharmacie CFC sous forme de grille d'évaluation. Elle élabore un jeu de rôle en jouant le client / la cliente. La personne en formation communique le résultat avec un feed-back constructif à l'apprenti·e en concertation au préalable avec le formateur / la formatrice.

Critères d'évaluation

- Documenter les objectifs de formation qui sont évalués et établir une grille d'évaluation
- Décrire 5 situations et les soumettre en tant que client/e dans un jeu de rôle.
- Donner un feed-back constructif après concertation avec le formateur / la formatrice.

Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

Temps à investir / points

- 1 jour / 50 points

Promotion de la relève pharmaceutique

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine accompagne les étudiants et étudiantes en stage d'initiation ainsi que les étudiants et étudiantes durant leur période d'assistanat dans leurs études et leur formation.

La personne en formation prépare les contrats de prise en charge pour les assistants/assistantes pendant la période d'assistanat dans le cadre des études en pharmacie. Elle établit avec l'assistant(e) un plan d'apprentissage pour son activité au sein de la pharmacie et fixe au moins 2 entretiens d'évaluation. Elle veille à ce que chaque objectif d'apprentissage soit atteint et délivre les attestations requises.

Critères d'évaluation

- Le plan d'apprentissage correspond aux besoins des deux parties
- Les entretiens d'évaluation sont documentés
- Les feed-back de l'assistant/e et de la personne en formationn ont été recueillis

Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points

Promotion de la relève pharmaceutique

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine accompagne les étudiants et étudiantes en stage d'initiation ainsi que les étudiants et étudiantes durant leur période d'assistanat dans leurs études et leur formation.

La personne en formation initie une formation ainsi qu'un suivi de l'étudiant·e en pharmacie en période d'assistanat pour le processus d'accueil du client / de la cliente et le triage selon le procédé LINDAFF. Elle élabore pour cela 10 études de cas avec des pathologies pertinentes pour la pratique et qui permettent d'implémenter les bases de l'enseignement. Un suivi est effectué sur une durée déterminée au préalable (minimum 2 semaines). Elle documente au moins 10 interventions et donne un feedback constructif à l'étudiant·e.

Critères d'évaluation

- Initier l'étudiant/e au processus d'accueil du client / de la cliente ainsi qu'au triage selon les directives LINDAFF par l'élaboration de 10 cas d'étude
- Documenter 10 interventions pendant des consultations de l'étudiant avec des clients / clientes
- S'entretenir avec l'étudiant/e en donnant un feed-back constructif et documenté

Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

Temps à investir / points

- 3 jours / 150 points

Bases de la formation continue et postgrade

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine accompagne et encourage tous les collaborateurs de la pharmacie dans le cadre de la formation continue et postgrade.

La personne en formation organise une enquête sur les besoins en formation de l'équipe officinale et recueille les remarques de celle-ci. S'appuyant sur les résultats de l'enquête, la personne en formation établit un plan annuel pour la formation postgrade et continue de l'équipe. Elle clarifie la réglementation du temps de travail et élabore au besoin un modèle de financement.

Critères d'évaluation

- Une enquête a été effectuée
- Une planification annuelle a été élaborée et elle correspond aux besoins de l'équipe officinale
- La formation continue et la formation postgrade sont accessibles financièrement

Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points

Rôle 4 / Numéro d'identité 152184

Orientation professionnelle pour collaborateurs

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine conseille et accompagne les collaborateurs de la pharmacie dans leur développement individuel au sein de l'entreprise.

La personne en formation organise au moins 3 fois par an un échange d'expériences avec l'équipe. À cette occasion, des contenus des cours de formation postgrade et/ou continue effectués sont présentés aux membres de l'équipe. La personne en formation développe un support approprié pour présenter les informations et veille à ce que l'équipe officinale en tire profit.

Critères d'évaluation

- 3 séances d'échange d'expérience sont documentées
- Les thèmes sont pertinents pour la pharmacie
- Les contenus sont présentés sous une forme adéquate

Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

Temps à investir / points

- 2 jours / 100 points

Travaux scientifiques dans la pratique

Le pharmacien / la pharmacienne d'officine travaille sur la base de standards et de processus scientifiques (médecine fondée sur les faits) et définit une procédure comme standard pour son équipe.

La personne en formation classe et évalue la littérature primaire, secondaire et tertiaire au sujet d'un nouveau médicament d'un client / d'une cliente. Après la lecture, elle rédige une fiche d'information sur les bénéfices et les risques du médicament en question.

Critères d'évaluation

- L'évaluation correspond aux standards EBM
- Le commentaire tient à peu près sur une feuille A4 (1800 caractères, espaces compris) et il est compréhensible
- Le commentaire correspond aux attentes du formateur / de la formatrice

Documentation pour le journal de bord

- Formulaire d'évaluation rempli portant la signature du formateur

Temps à investir / points

- 1 jour / 50 points